



CCAS DE COURNONTERRAL		DELIBERATION N°2022/07
DEPARTEMENT	Séance du 02/11/2022	
HERAULT	L'an deux mille vingt-deux, le deux novembre	
ARRONDISSEMENT	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale	
MONTPELLIER	s'est réuni à 18h30 pour sa séance au CCAS, Esplanade Hélios, Cournonterral sous la présidence de Monsieur ARS	

Nombre de membres en exercice : 15

**Présents :** Mmes GIBERT Marie-Line, MACIAS Anne, DUMAY Claudine, ROUVIER Magali, AZEMA Colette, Mrs ARS William, ISERN Norbert, FERREZ Yves, ANINAT Robert, TEILHARD Jacques

**Absents représentés :** TERME Roseline pouvoir à GIBERT Marie-Line

**Absents :** MERCADIER Flavien, CHAZERAND Ariane, DUCOUDRAY Céline, HUGUET Roger

### DON A LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Monsieur le Président rappelle que la commune de Cournonterral participe à l'opération Octobre Rose en partenariat avec la Ligue contre le Cancer Comité de l'Hérault, campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de collecte de fonds pour la recherche.

Le lancement s'est effectué le 1er octobre, lors d'un marché animé avec déambulation dans le village guidée par le Réveil Cournonterralais, collecte de fonds, ventes d'objets, tombola au profit de la Ligue contre le Cancer et animations avec le soutien des sapeurs-pompiers de Cournonterral/Cournonsec et de plusieurs associations de la commune.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'administration de confirmer le soutien de la Ville de Cournonterral et du Centre Communal d'Action Sociale par l'octroi d'un don de 500 euros au profit de la Ligue contre le cancer, Comité de l'Hérault, le budget du CCAS disposant des crédits nécessaires.

L'exposé du Président entendu, il est proposé à l'assemblée de bien vouloir :

- Accorder un don de 500 euros au profit de la Ligue contre le cancer, Comité de l'Hérault dans le cadre de l'opération Octobre Rose.
- Autoriser Monsieur le Président à procéder aux démarches et à la signature de tout document nécessaire au versement de ce don

Pour	Contre	Absentions	Ne prend pas part au vote compte tenu de son implication dans le dossier
11	0	0	0

Fait et délibéré à COURNONTERRAL  
 Le Président du CCAS  
 William ARS

